



**Communiqué de presse de Sophie Panonacle,
Députée de la Gironde**

Le 13 mars 2018

**Organisation d'un atelier citoyen sur l'apprentissage
le jeudi 22 mars à 18h00 à Gujan-Mestras**

Le 9 février dernier, le Premier ministre et les ministres du Travail, de l'Éducation nationale et l'Enseignement supérieur et de la recherche ont présenté l'architecture d'ensemble et les vingt premières mesures du futur dispositif de l'apprentissage.

Tout au long du mois de mars, sur tout le territoire national, afin de partager et de débattre de ces dispositions, des ateliers citoyens vont permettre de mener un travail de pédagogie et de concertation.

Les réflexions recueillies au cours de ces ateliers serviront à alimenter le travail parlementaire des députés durant l'examen du projet de loi qui leur sera soumis par le Gouvernement au mois d'avril.

J'ai choisi de m'associer à cette démarche et de proposer dans notre circonscription, comme je l'avais déjà fait à l'occasion des Assises de la mobilité, un atelier fondé sur la réunion d'expériences et de parcours différents. Seront représentés les chambres consulaires, les centres de formation d'apprentis, les établissements scolaires de la circonscription, le Conseil régional, pôle emploi et les clubs d'entreprises locaux. Les échanges qui auront lieu seront remontés sous la forme d'un rapport d'étonnement.

Cet atelier ouvert à toutes et à tous se tiendra le jeudi 22 mars, à partir de 18h00 à la salle des fêtes de la commune de Gujan-Mestras (Place du Général de Gaulle).

Je remercie chaleureusement Marie-Hélène Des Esgaulx, maire et Présidente de la COBAS pour son accueil.

Renseignements et inscriptions au 05 57 72 23 11 ou par mail à permanence@sophie-panonacle.fr

**